

# Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)

**Sujet:** Consultation sur la demande d'autorisation de construction pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

**Nom:** Leonard Mason

**Date:** 2026-01-30

Bonjour Madame Pégeot,

Mon nom est Leonard Mason de Lac-Mégantic. Je demeure au 4929 blvd. des Vétérans, à environ 100 mètres de la voie ferrée.

J'ai fait des études en Physique Mathématique à l'université de Sherbrooke et j'ai un baccalauréat en Génie Électrique de l'université du Québec à Trois-Rivières.

Personnellement, je n'ai aucun intérêt à ce que la voie de contournement se fasse ou ne se fasse pas, car je ne suis impacté d'aucune façon. Mon seul intérêt, dans ce dossier, est d'apporter ma contribution pour faire comprendre, aux décideurs, les FAITS qui démontrent la dangerosité de ce projet.

La décision de faire ou de ne pas faire la voie de contournement, actuellement proposée, doit être basée EXCLUSIVEMENT sur les FAITS et rien d'autre.

D'aucune façon, les ÉMOTIONS et les opinions personnelles ne doivent influencer la prise de décision finale. Oui il y a eu 47 décès en 2013, j'y ai moi-même perdu 3 proches, c'est triste mais c'est pas une raison pour réparer une CATASTROPHE par une autre CATASTROPHE Humaine et Écologique.

Voici les FAITS indéniables qui doivent servir de base à cette importante prise de décision.

Premièrement, le dénivelé entre le point haut du parcours, situé à Nantes et le point bas situé à Mégantic est une valeur FIXE qui ne changera jamais. La topographie du terrain est immuable. Peu importe le trajet emprunté, l'énergie potentielle du convois se transformera en énergie cinétique ou en chaleur, lors de l'application des freins, pendant la descente .

Selon les documents techniques fournis concernant le projet, CPKC demande de circuler à 40 milles à l'heure, sur la voie de contournement proposée. Actuellement la vitesse permise, sur la voie originale, est de 10 milles à l'heure. De plus, la longueur des convois ne cesse de s'allonger. Par rapport à la longueur des convois de 2013, la longueur des convois actuels a plus que doublée. Cela signifie que leur masse a doublée.

Étant donné que l'énergie cinétique est proportionnelle à la masse multipliée par le carré de la vitesse, il appert que sur la voie de contournement proposée l'énergie cinétique des convois sera 32 fois plus grande qu'elle était en 2013. (la masse étant multipliée par deux et la vitesse par quatre cela donne  $2 \times 4 \times 4 = 32$  )

En supposant une défaillance des freins, étant donné que les convois arriveront à Nantes, en haut de la pente, à 40 milles à l'heure, cette vitesse initiale viendra s'ajouter à l'énergie potentielle du convois qui se transformera en énergie cinétique. Au final, la vitesse du convois, rendu au bas de la pente sera largement supérieure à la vitesse finale estimée lors de la tragédie de 2013, qui était de 65 milles à l'heure (104 km/hr).

À cette vitesse, le convois déraillera et ses wagons seront broyés sous la force de l'impact. Aucune citerne ne peut résister à de tels impacts.

Vous voyez pourquoi la voie de contournement actuellement proposée n'assurera aucunement la sécurité des gens de Mégantic. Car si un accident se produit et il se produira si on laisse CPKC s'auto-réglementer, le nuage TOXIQUE MORTEL se propagera sur la ville.

Vous conviendrez avec moi, que même à 800 mètres du centre ville, la fumée et les gaz toxiques transportés par les vents auront la capacité de TUER les Méganticois. Cette conclusion, indéniable, à elle seule justifie l'abandon de ce projet Pharaonesque insensé.

Deuxièmement, la construction de la voie de contournement actuellement proposée, nécessite d'excaver en dessous du niveau de la nappe phréatique où l'eau potable des résidents périphériques et de la ville de Mégantic est puisée.

Il est connu de tous que l'eau coule toujours du haut vers le bas. Ce FAIT INDÉNIABLE, prouve que la nappe phréatique va se vider. Elle va se vider, car lors des dynamitages, des fissures vont se créer en profondeur, en dessous du niveau de la cuvette de rétention. Ces fissures se formeront de façon aléatoires et imprévisibles. Personne ne peut prévoir dans quelle direction l'eau libérée s'écoulera. Si par un heureux hasard, une quantité d'eau restait captive dans la cuvette de rétention, celle-ci sera CONTAMINÉE par les produits

chimiques composant les explosifs. Elle sera donc impropre à la consommation. Cette destruction de la nappe phréatique est irréversible et sera là pour L'ÉTERNITÉ. Cette conclusion indéniable, à elle seule, justifie l'abandon de ce projet Pharaonesque insensé.

Des alternatives à la voie de contournement actuellement proposée existent. Entre autre, l'ancien tracé du Québec Central. Ces ALTERNATIVES n'ont pas été étudiées sérieusement, même si on essaie de nous faire croire le contraire. Aussi, des murs en béton armé, pourraient être positionnés stratégiquement pour confiner le convois aux endroits les plus à risque.

La voie originale actuellement utilisée, à une vitesse de 10 milles à l'heure demeure l'alternative la plus sécuritaire. Pour en optimiser la sécurité, une mise a niveau complète s'impose. Des traverses en béton armé et des ancrages vissés sont absolument nécessaires sur toute la partie en pente.

Dans le projet, on parle de mesures d'atténuation. Ces mesures sont des mesures d'observation une fois les travaux complétés. Cet abus de langage porte a confusion pour la population. Personne n'a le droit de jouer à la roulette russe avec l'eau potable d'une population. Étant donné l'importance de l'eau potable pour une ville, l'application STRICTE du principe de précaution s'impose ici et dicte la seule voie a suivre. ABANDONNER ce projet insensé et extrêmement dangereux.

Aucun argument probant ne justifie la voie de contournement actuellement proposée. Il faut se baser sur les FAITS et rien d'autre. Si on sort le train du centre-ville de Mégantic, va-t-on le sortir de Scotstown, Bury, Cookshire etc. Voyons donc, c'est d'une totale incohérence. Le train est là pour rester, n'en déplaie à la mairesse. Au lieu de s'entêter à demander avec insistance ce qui ne se réalisera JAMAIS, il serait beaucoup plus productif de demander et d'exiger des actions pour assurer la sécurité et minimiser les nuisances occasionnées par les fréquents passage des convois. Entre autres, exiger l'arrêt du sifflement du train aux passages à niveau, comme ça se fait à Lemieux, une petite municipalité au Québec. Exiger l'installation de barrières automatiques à tout les passages à niveau, comme à Scotstown. Et SVP ne me parlez pas de payer pour ces barrières. C'est au CPKC à payer. Exiger que les convois ferroviaires n'interrompent pas la circulation pour plus de 10 minutes. C'est devenu une vraie nuisance ces convois qui n'en finissent plus. Exiger de CPKC que toute la voie ferrée en pente soit refaite avec des traverses en béton armé et des ancrages vissés, comme la voie du REM. Exiger du CPKC que tout les passages à niveau soient entretenus CORRECTEMENT... Pas laissés à l'abandon comme le printemps dernier. C'est le minimum auquel on est en droit de s'attendre. CPKC doit agir en citoyen corporatif RESPONSABLE, pas en Roi et maître. Le

train qui siffle encore...C'est MACHIAVÉLIQUE...C'est de torturer inutilement les citoyens, sans autre raison que d'essayer de mettre de la pression, sur les citoyens. Pensez y, ceux-ci ont déjà assez souffert. Et à vous, madame la mairesse, sachez que personne, je dis bien PERSONNE , n'a le droit de jouer à la roulette russe avec l'eau potable d'une population. Même pas le Gouvernement Fédéral...qui devrait avoir comme rôle de PROTÉGER les citoyens et toutes les ressources indispensables a leur survie. L'AUTOTARITARISME n'a pas sa place à Mégantic !

Madame Pégeot, vous êtes le dernier rempart capable de STOPPER la CATASTROPHE HUMAINE et ÉCOLOGIQUE qui s'annonce. Les FAITS scientifiques IRRÉFUTABLES parlent clairement...SVP écoutez les !

Le 6 juillet prochain, ça fera 13 ans depuis la CATASTROPHE...Si la voie originale actuellement utilisée était si dangereuse qu'essaie de nous faire croire la mairesse, je présume que les autorités compétentes auraient arrêté les convois de circuler...

Pour optimiser la voie originale actuellement utilisée et y reduire ses lacunes, il existe plusieurs améliorations qui pourraient être mise en place. Je suis disponible pour vous faire part de mes propositions et apporter ma contribution en ce sens.

Merçi !

Leonard Mason  
citoyen de Lac-Mégantic